

[Home](#) ■ [HUBER Report](#) ■ [Stainless_Steel](#) ■ [Manhole Equipment](#) ■ [Trois raisons d'opter pour un capot de HUBER](#)

Trois raisons d'opter pour un capot de HUBER

Que ce soit pour une ouverture facile par une seule personne ou pour un matériau robuste et durable : cela va déjà de soi depuis longtemps pour les capots HUBER. Mais quelles sont d'autres exigences tout aussi importantes pour les capots ?

1. Respect des prescriptions légales et normatives

Les capots HUBER sont toujours conformes aux normes actuelles et assurent donc une sécurité adaptée ainsi qu'une protection suffisante pour le personnel opérateur.

Tous nos capots dépassant du sol sont donc dans une version conforme à la version la plus récente (avril 2018) de la norme *DIN 1235 : Capots pour puits, sources et autres constructions d'alimentation en eau.*

Nos capots pour surfaces de circulation de type SD7 sont contrôlés et certifiés selon la norme DIN EN 124:2015. Cette norme a également été révisée. Le capot de puits nécessite un examen/contrôle de type complet ainsi qu'un contrôle de production interne par le fabricant et une surveillance régulière par un organisme reconnu. En conclusion, ces mesures impliquent bien plus de sécurité pour l'exploitant.

Depuis mars 2017, un capot pour surfaces de circulation doit être contrôlé selon la nouvelle version de la norme DIN EN 124 de 2015 ! Il est donc fortement recommandé d'exiger des justificatifs au fabricant !

2. La protection anti-effraction ? Un sujet d'actualité et très demandé !

Une protection suffisante et mesurable contre l'accès non autorisé est d'importance croissante lors de la sélection d'un capot. Même la nouvelle version de la norme 1239:2018 fait explicitement référence à une protection anti-effraction suffisante sur les capots pour puits, sources et autres constructions d'alimentation en eau.



Capot HUBER SD2 selon la norme DIN 1239:2018

Le temps où le terme « Anti-effraction » se définissait simplement par l'utilisation d'un cadenas, appartient désormais au passé d'un point de vue technique. La protection anti-effraction est réglementée par la norme DIN EN 1627. Elle est divisée en six classes de résistance différentes (Resistance classes), RC1 à RC6, en tenant compte des groupes criminels violents ainsi que des outils et du temps d'action disponibles.

Les capots HUBER dépassant du sol retravaillés SD3 et SD4 ainsi que le SD7 praticable ont été contrôlés concernant la classe de résistance RC3 par un institut de contrôle externe. Ils définissent ainsi de nouvelles références en matière de protection anti-effraction pour les capots.

3. Quelles sont les tailles disponibles ?



Fiable et robuste : le capot de puits anti-effraction SD7, classe de résistance RC3

Toutes ! Nous fabriquons sur mesure le capot adapté pour tous les évidements. Vous obtiendrez également les tailles standard, comme 80x80 cm ou 100x100 cm, en quelques jours, directement à partir de notre large gamme en stocks !

Comment trouver le capot adapté ?

Profitez de notre nouvelle section de téléchargement sur notre site Web disponible dans les onglets en bas sur la page de produit correspondante. Sous Télécharger les documents > («Download Documents»), vous trouverez des informations détaillées concernant nos capots !

Contactez-nous aussi directement, nous vous aiderons volontiers !

Related Products:

- [Capots et trappes inox](#)

Winkelstrasse 12
CH-6048 Horw

Telefon +41 (0)41 349 68 68
Telefax +41 (0)41 349 68 78

E-mail: info@picatech.ch
www.picatech.ch

MWST Nr. 156 391